

Permanence

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): - **(1985)**

Heft 12: **Initiative "pour le droit à la vie"**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une meilleure diffusion du communiqué.

Des exercices pratiques, en référence à des situations réelles, permirent aux participants d'expérimenter l'acquis, tout en profitant des conseils des animateurs.

Le cours de rédaction de communiqués a certainement correspondu à l'attente des demandeurs. Toutefois, afin de compléter la formation, d'autres cours seront proposés, soit pour réaliser une synthèse, un résumé, voire, pour apprendre à faire un procès-verbal succinct, fidèle et facile à lire.

Droit matrimonial

Le nouveau droit matrimonial sera soumis à la votation du peuple et des cantons le 22 septembre prochain. Bien qu'accepté largement par les Chambres fédérales (160 voix contre 3 au Conseil national et 33 voix contre 5 au Conseil des Etats), un référendum a été exigé : les électrices et les électeurs devront donc s'exprimer par les urnes.

Le nouveau droit matrimonial a pour objectif de consacrer le principe d'égalité des conjoints et met en valeur le commun accord et la responsabilité partagée des partenaires.

Un maximum d'informations s'impose en vue de ces votations importantes. Dans le but d'organiser, coordonner et ventiler celles-ci à travers notre canton, un comité d'action a été mis sur pied le 30 avril dernier. Suscité conjointement par le Centre de liaison et le BCF, celui-ci se compose de 37 membres. La co-présidence sera assumée par Madame Valentine Friedli, conseillère nationale, et Monsieur Roger Schaffter, conseiller aux Etats. Le bureau regroupant le secrétariat, la comptabilité et les responsables de l'animation dans les trois districts se compose comme suit : Marie-Josèphe Lachat (BCF), Betty Cattin (présidente du Centre de liaison), Lucine Jobin (commission BCF); animation : Geneviève Cattin (Franches-

Montagnes, Marie-Madeleine Prongué et Marthe Kellerhals (Ajoie) et Georges Rais (Delémont).

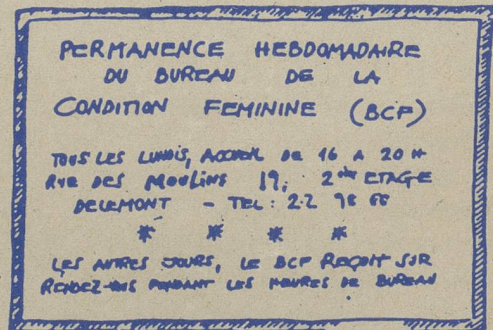
Le comité a tracé les grandes lignes de ses futures activités et propose, suite au cours de Monsieur Grossen, une conférence-débat. La soirée sera animée par Madame Bauer-Lagier, conseillère aux Etats et Monsieur Gilles Petitpierre, conseiller national.

Cette soirée aura lieu à Glovelier le 13 juin prochain à 20 h 15 au Restaurant de la Poste.

Le Comité invite cordialement toutes les personnes désireuses de s'informer. Bienvenue à toutes et à tous.

* * * * *

Permanence



dessin Marie Friedli